

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, je remercie le député de Prince Albert de ses observations obligeantes. Bien entendu, je ferai tout mon possible pour mériter la confiance qu'on me témoigne et je m'emploierai à améliorer le sort des anciens combattants au Canada dans une société juste.

Je répons maintenant à sa question. Nous comptons déférer le rapport du comité Woods à un comité des affaires des anciens combattants de la Chambre le plus tôt possible et donner suite aux recommandations de ce comité dès que nous les auront reçues.

M. H. Russell MacEwan (Central Nova): Monsieur l'Orateur, une question complémentaire. Le ministre ou le gouvernement s'occupent-ils en ce moment de fournir des fonds additionnels aux anciens combattants, aux termes de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants?

L'hon. M. Dubé: Monsieur l'Orateur, la somme fournie aux termes du rapport Woods était de 74 millions de dollars, soit 25 p. 100 de plus que la moyenne des cinq dernières années. Ce montant s'épuise très rapidement, mais n'oublions pas que les anciens combattants ont jusqu'à 1974 pour profiter de ce fonds.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): J'ai une question complémentaire à poser, monsieur l'Orateur. Lorsque le rapport du comité Woods sera déféré au comité des affaires des anciens combattants, celui-ci sera-t-il aussi habilité à tenir compte de la situation de ceux qui vivent de leurs allocations d'anciens combattants?

L'hon. M. Dubé: Bien entendu, il appartient à la Chambre de préciser le mandat exact qui sera confié au comité.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'INTERDICTION DE LA VENTE DU TURBOT CANADIEN AUX ÉTATS-UNIS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. James McGrath (Saint-Jean-Est): Je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le ministre a-t-il fait des recommandations à Washington concernant la récente décision du gouvernement américain d'interdire la vente du turbot canadien sur le marché américain sous la marque de commerce de flétan du Groenland? Ces ventes représentent un montant d'environ 11 millions par année pour les pêcheries canadiennes.

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Je peux assurer au député que cette affaire a longuement retenu l'attention du ministère des Affaires extérieures qui travaille pour le compte des producteurs canadiens.

LES PORTS

ROBERT'S BANK (C.-B.)—LE TRACÉ DE LA LIGNE DE CHEMIN DE FER

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Barry Mather (Surrey): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Pourrait-il dire si des municipalités de la Colombie-Britannique et d'autres groupes ont protesté contre le tracé proposé du chemin de fer de Roberts Bank et, si oui, quelles suites leur a-t-on données?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, des instances ont été formulées par un certain nombre de groupes et de députés de la Colombie-Britannique, dont le représentant de New Westminster. C'est à la province qu'il incombe d'établir le tracé de la ligne projetée, pour autant qu'il s'agisse d'un chemin de fer provincial aménagé sur son territoire. Le choix du tracé et la responsabilité de l'établir relèvent donc de la province. D'autre part, personne, à mon sens, ne peut se désintéresser de cette question très importante pour les habitants du sud de la province et, en fait, pour tous les Canadiens.

Je dirai à mon honorable ami qu'hier, je crois, les deux grands chemins de fer en cause étaient encore en pourparlers avec les municipalités intéressées et que ces entretiens se poursuivent actuellement. Je crois savoir aussi qu'une liaison est établie avec la Commission régionale de planification pour le sud de la province.

L'HABITATION

INTERPELLATION SUR LES MESURES LÉGISLATIVES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Transports, en sa qualité de ministre responsable du logement. Comme le discours du trône ne contient aucune mention précise sur ce point, le ministre songe-t-il à présenter au Parlement, au cours de la session actuelle, une mesure législative visant à remédier à la crise croissante du logement et à la grave montée en flèche des loyers au Canada?